



8^{ème} Edition FESTIVAL, GOMA, RD CONGO

« *Playing for Change – Singing for Peace* »

04, 05, 06 Février 2022 à Goma

FESTIVAL AMANI _ PANELS RUMBA

Episodes des Panels socio-culturels en marge du festival

Préface

Un festival est le cadre où l'artiste peut s'exprimer pour exposer ses émotions, ses craintes, ses joies, sa vision de la société sans contraintes. C'est là qu'il rencontre : le producteur, le sponsor, le technicien de son et de lumière, le costumier, le danseur et le chorégraphe, le critique, l'amateur de musique, les chroniqueurs de musique et l'animateur culturel.

Un festival est un lieu de rencontre de personnes sans distinction de sexe, de religion, de race, sans couleur politique... où règne la paix.

Un festival est une somme de métiers : interprète, producteur, technicien son et lumière, costumier, danseur, manager, artistes, animateur des arts et de la culture, etc.

Un festival est une entreprise culturelle génératrice de revenus et pourvoyeur d'emplois dans divers secteurs de la vie : hôtellerie, restauration, compagnies aériennes, agences touristiques, sociétés événementielles ...

Un festival favorise le tourisme et renforce l'activité des PME locales.

C'est dans un festival que l'on redécouvre les identités culturelles qui constituent le patrimoine matériel et immatériel des peuples.

Le Festival AMANI édition 2022, a eu le privilège de présenter au public estimé à 35 mille festivaliers, toutes les diversités culturelles de la province du Nord-Kivu et des Grands-Lacs.

C'était un moment de détente mais aussi de grands événements pour les artistes, les chercheurs, les écrivains, les hommes politiques, les diplomates, les responsables des organisations internationales et régionales, les investisseurs et tant d'autres. Parmi les événements qui ont eu lieu, nous citerons : les concerts de musique, les jeux pour enfants, les expositions d'œuvres d'art, les expositions des produits des PME, de jeunes artistes et femmes entrepreneurs, les échanges en panels sur divers thèmes animés par la RTNC, relayés par plus de 30 radios communautaires du grand Kivu et certains pays de la région.

La présence de jeunes bénévoles et des agents de sécurité était remarquable et bénéfique pour la réussite des événements du festival qui se sont déroulés pendant la période d'insécurité causée par des conflits armés de la partie Est du Nord-Kivu.

Des primes ou appuis ont été accordés aux meilleurs artistes qui se sont distingués dans l'entrepreneuriat entre autres... ;

Une des activités qui a marqué l'Édition du Festival AMANI 2022, c'est l'organisation des panels avec un thème d'actualité et central : la RUMBA. La Rumba qui est devenue le patrimoine culturel mondial de l'UNESCO, a fait de la RDC, le berceau de la musique Africaine. Le Festival AMANI a profité de cette opportunité pour célébrer ce grand événement de la consécration de la RUMBA Congolaise.

Néanmoins, les panelistes ont développé des thèmes diversifiés notamment sur l'éducation, l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, la culture et les arts, ...

Guillaume BISIMWA / Directeur du Festival AMANI



8^{ème} Edition FESTIVAL, GOMA, RD CONGO

« *Playing for Change – Singing for Peace* »

04, 05, 06 Février 2022 à Goma

PARCOURS DES EPISODES DES PANELS DU FESTIVAL

L'activité des panels aura été une innovation sans précédente pour cette Edition du FESTIVAL AMANI, tenue du 04 au 16 février 2022 à GOMA. Une activité scientifique et culturelle qui a connu des réflexions enrichissantes autour de la Rumba en associant d'autres thèmes comme l'éducation des enfants, l'agriculture, le commerce, les arts et la culture dans la Région des Grands Lacs.

PANEL I. : **Entrepreneuriat culturel, industries culturelles créatives et Rumba**

La journée du 04/02/2022 a inauguré la série des réflexions sous format d'un café des artistes sous le thème : Entrepreneuriat culturel, industries culturelles créatives et Rumba. Cette activité a eu lieu dans les locaux de GO INNOVATION-IMMEUBLE DIPLOMAT, Rond-point BDGL.

Elle a connu les interventions, de Madame Catherine Katungu, ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, du Professeur YOKA LYE MUDABA, Dicteur général de l'Institut National des Arts, du Représentant du Pays à l'UNESCO, du Directeur général adjoint du centre Wallonie Bruxelles international et de plusieurs opérateurs culturels du Nord Kivu et de la Région des Grands Lacs présents.

Elle a été animée par madame Gisèle Tshilengi.

'Intervention du Professeur André YOKA LYE MUDABA : Je pense que la rumba n'a pas besoin d'imposition, je dirai la rumba fait sa haute palabre, ça fait 100 ans que nous faisons la rumba, ça fait 100 ans que la rumba se promeut par elle-même, donc il y a deux niveaux :

Il y a le premier niveau qui est ***empirique, la rumba elle se fait, si elle ne se faisait pas nous ne vivrions pas, maintenant je crois qu'il faut qu'on passe à un stade plus structurel.*** Vous savez, avant que l'inscription ne se fasse, la commission s'est réunie et a tracé les grands axes en ce qui concerne la promotion de la rumba au niveau politique. Il faut commencer par-là ; les experts ont donc œuvré dans ce sens.

Le deuxième niveau, il faut ***professionnaliser le métier de la promotion***, j'insiste sur ce que je venais de dire, la rumba se promeut d'elle-même mais maintenant, il faut rationaliser, il faut professionnaliser.

Je pense que c'est là que se trouvent les vrais défis et le vrai débat, parce que nous sommes dans un pays où nous sommes producteurs, vous êtes compositeur, vous êtes chef d'orchestre, vous êtes président, il faut repartir les tâches professionnellement et c'est à ce moment-là que la rumba pourra prendre le chemin qu'il faut. Et puis, il faut aussi que du point de vue des droits d'auteurs, qu'on ait la professionnalisation des droits d'auteurs, de la propriété intellectuelle que l'on puisse tracer des voies rigoureuses. La loi qui est là ; elle est dépassée, c'est la loi d'avril 1986. Il faut que très vite, nous puissions réactualiser cette loi en fonction des conventions qui prévalent aujourd'hui, mais aussi en fonction des réalités d'aujourd'hui, notamment le numérique ; les droits d'auteurs sont aujourd'hui mis à mal par le numérique, le numérique n'a pas de frontière par définition, tout le monde est devenu créateur, émetteur et récepteur, et donc les lois sont battues.

Je pense que le moyen le plus simple est de structurer la promotion, professionnaliser la promotion, et créer des métiers de promotion. Il faut noter que la culture en général et la rumba en particulier ont un rôle social important à jouer dans la cohésion entre les peuples, cimentent la paix et favorisent le développement. La culture restaure et protège les écosystèmes culturels citoyens. La rumba a une adhésion populaire en RDC, au Congo Brazzaville et en Afrique entière. Aujourd'hui, la rumba est jouée partout en



8^{ème} Edition FESTIVAL, GOMA, RD CONGO

« *Playing for Change – Singing for Peace* »

04, 05, 06 Février 2022 à Goma

Afrique et dans le monde entier. C'est une fierté du peuple congolais. Les jeunes se sont appropriées de la rumba à différentes variantes. Elle a une dimension scientifique, économique, sociale, politique et culturelle. C'est la protection d'une valeur culturelle mondiale et remplit le contrat de l'égalité entre homme et femme dans l'expression de la mode, de la danse, de la chanson, de loisir et de développement par sa production massive. C'est la valeur d'égalité. Il y a l'implication de tous les acteurs pour une véracité et viabilité de l'élément culturel.

Dr Jean-Pierre ILBOUDO, Chef du Bureau de Kinshasa et Représentant de l'UNESCO en RDC

Pour le représentant de l'UNESCO, les défis et le rôle de l'Entrepreneuriat culturel sur le développement des Industries Culturelles Créatives et de la Rumba congolaise, nécessite ce qui suit : *Toute la problématique de l'entrepreneur créatif ou de l'artiste- entrepreneur consiste à structurer son activité et acquérir des compétences en tenant compte des enjeux économiques, ce qui peut l'amener à un changement de posture.*

Par exemple, quand on est dans une posture d'artiste ou de créateur, on ne se pose pas forcément la question de la rentabilité. Mais quand un entrepreneur commence à réfléchir à l'économie de son projet, avec le but d'en vivre, il doit penser différemment son activité, en structurant une offre commerciale adaptée à la demande : une entreprise artistique et culturelle dépendra donc d'éléments de notoriété mais aussi de sa capacité à décliner une activité pour avoir un flux permanent.

L'entrepreneuriat dans la musique, c'est aussi le développement de projets qui font sens et qui mobilisent des passionnés.

La Rumba congolaise est l'une des principales ressources de l'Afrique pour crier à l'humanité sa singularité, pour exposer son immense créativité et aussi pour imposer une industrie pour actrice d'un développement inclusif. Elle joue un rôle économique important, car la formation d'orchestres permet le développement d'une forme d'entrepreneuriat culturel visant à réduire la pauvreté.

L'entrepreneuriat dans la musique congolaise, la Rumba particulièrement, c'est aussi le développement des projets qui font sens et qui mobilisent des passionnés.

Il s'est avéré que beaucoup d'entrepreneurs musicaux en RDC débutent leur métier par passion, sans mettre forcément le mot "entrepreneur" sur leurs activités. Leur objectif est surtout de développer un projet artistique ou culturel qui fait sens pour eux, ce qui les amène ensuite à développer des compétences entrepreneuriales sans en avoir véritablement conscience. C'est le cas des chefs d'orchestres par exemple qui prennent des initiatives et font des choix stratégiques dans l'exercice de leurs activités.

Dans ce cas, la première forme d'entrepreneuriat, c'est de motiver des proches ou des collègues pour former une communauté de compétences autour d'un projet musical, sans que cela soit nécessairement une véritable équipe professionnelle. Ensuite, ces entrepreneurs finissent par construire un modèle économique et deviennent de véritables chefs d'entreprise, qui créent des emplois et font développer une économie à travers leurs activités (EX : Inno's'B, Fally Ipupa, JB Mpiana, Ferré Gola, Werrason, ...).

Les industries culturelles

Les industries culturelles se définissent comme un secteur qui s'accorde à conjuguer la création, la production et la commercialisation des biens et services dont la particularité réside dans l'intangibilité de leurs contenus à caractère culturel, généralement protégés par le droit d'auteur. Un aspect important des



8^{ème} Edition FESTIVAL, GOMA, RD CONGO

« *Playing for Change – Singing for Peace* »

04, 05, 06 Février 2022 à Goma

industries culturelles est qu'elles contribuent à la sauvegarde et à l'avancement de la diversité culturelle et à la démocratisation de l'accès à la culture.

Comment la Rumba Congolaise peut-elle contribuer au développement de l'économie Congolaise ?

L'industrie de la musique congolaise est dominée par la Rumba congolaise. Dans les deux Congo, le secteur de la musique crée des emplois de la création à la diffusion (commercialisation) en passant par la production.

Bien régulé, le secteur contribuera remarquablement à la réduction de la pauvreté et à la création des richesses. Cela nécessite une bonne réforme du système de gestion des droits d'auteur, et bonne politique d'incitation aux investissements dans ledit secteur.

La Rumba est comme une locomotive dans le secteur culturel des deux Congo. Elle peut faire vivre autour d'elle d'autres secteurs comme le cinéma, la mode, le spectacle vivant... Toute une économie sociale gravite autour des activités de la Rumba.

Comment assurer une bonne promotion de la Rumba congolaise auprès des jeunes ?

La tradition de la rumba congolaise est transmise aux jeunes générations via les clubs de quartier, les écoles de formation officielle et les organisations communautaires. Par exemple, les musiciens de rumba assurent le maintien des clubs et la formation des artistes apprentis pour la perpétuation de la pratique et la fabrication des instruments.

C'est à travers les orchestres que se transmettent par des voies "populaires" les savoir-faire en termes non seulement de la pratique mais aussi de la fabrication des instruments à la fois traditionnels, tradi-modernes et modernes. En outre, les opportunités offertes par les Technologies de l'Information et de la Communication sont mises à profit pour la transmission aux jeunes générations. De manière plus formelle, il existe aujourd'hui des écoles de formation des musiciens : l'Institut National des Arts du Spectacle (INAS) et l'Institut National des Arts. Par ailleurs, il existe des écoles privées, comme celle de la formation des chorales à vocation "rumba" (cas de l'école "Chœur-La -Grâce à Kinshasa pour la République Démocratique du Congo). C'est aussi le cas des structures de quartiers populaires dans lesquels les aînés encadrent des groupes de jeunes dans une optique de perpétuation de l'élément.

La promotion de la rumba passe par les écoles de la rumba. Je crois que l'une des conditions de l'Unesco d'inscrire la rumba sur la liste des patrimoines immatériels de l'humanité, c'est que la rumba se perpétue à travers des écoles. Donc à l'instar du Brésil où il y a des écoles du SAMPA, il faut qu'il y ait des écoles, ça existe en tout cas à Brazzaville où les jeunes seront formés, mais sous le même aspect, il faut que la rumba se perpétue au niveau des communautés, des instruments traditionnels que les gens utilisent pour faire la rumba. Il faut encourager ça également, parce qu'au niveau communautaire, les instruments ont un rôle important à jouer.

Troisième point, j'estime qu'il y a des écoles professionnelles comme l'INA et comme l'INAS, les écoles professionnelles forment aussi les gens pour faire de la rumba, je pense au solfège, les partitions de la rumba sont disponibles et on les a vues, et le rôle de l'INA, de l'INAS est très important pour perpétuer cette rumba. Je dirais également que la promotion se fera à travers la diaspora qui souvent organise des concerts, on a également dit que les peuples du Congo vont continuer à faire la promotion de la rumba à travers des concerts, donc tout ça, c'est important mais, ce que je pense qui serait bien c'est d'utiliser des



8^{ème} Edition FESTIVAL, GOMA, RD CONGO

« *Playing for Change – Singing for Peace* »

04, 05, 06 Février 2022 à Goma

streaming. Ça fera en sorte que plusieurs opérateurs culturels découvrent la rumba et mettent à la disposition des gens en ligne.

Et le dernier point sur lequel je voulais terminer, l'UNESCO appuie en ces moments le Président de la République pour la création de ce qu'il a voulu la maison de la culture africaine et des afro descendants. Nous avons proposé que les cultures musicales de 54 pays d'Afrique soient disponibles dans un site web au niveau de cette Maison de la Culture Africaine et des Afro descendants qui est basé à Kinshasa effectivement pour la RDC; ce sera certainement la rumba, et tous les autres pays africains pourront entrer dans ce site web et télécharger la musique sur la rumba par exemple et je crois que là on a été créatif parce que ce n'est pas un domaine qui est fermé; la promotion se fera, et je crois que le professeur qui vient d'arriver pourra aussi nous dire comment la commission mixte, Brazzaville-Kinshasa envisage faire ça. Je sais que la ministre de la culture et le ministre de l'EPST voudraient qu'on fasse un grand concert à Paris pour promouvoir la Rumba, peut-être il faudra attendre que la COVID baisse, pour qu'on envisage ce concert-là.

Madame la ministre de la Culture, arts et patrimoine

Je voulais appuyer le professeur André YOKA Lye MUDABA sur le fait qu'il faut faire en sorte que la rumba soit un élément moteur de l'industrie culturelle créative du Congo et de la musique congolaise, parce que si vous regardez aujourd'hui, de la création à la production, jusqu'à la diffusion il faut nécessairement qu'il ait un cadre légal, que les textes et lois soient clairs, si on arrive à avoir ça avec le droit d'auteur et faire qu'il y ait des privés qui investissent dans la production et la commercialisation de la musique, je pense qu'ils vont faire en sorte qu'à l'instar du Jazz, à l'instar du reggae, la rumba soit vraiment partout et il faut faire vite.

Il faut créer des orchestres, c'est important, il faut favoriser ça, et comme je l'ai déjà dit, la chance que nous avons en RDC, c'est d'avoir l'INA et l'INAS et il est important d'avoir un fond culturel qui vient appuyer ses initiatives.

Wallonie Bruxelles est en train de mettre la Rumba sur les partitions, on peut enseigner aujourd'hui la Rumba avec l'INA, c'est un travail qu'il faudrait faire ensemble, c'est important et urgent.

Les meilleurs ambassadeurs pour la Rumba Congolaise ce sont nos diasporas congolaises en Europe, en Afrique, en Amérique et partout, je crois qu'il faut les organiser, les amener à faire la promotion de la rumba là où ils sont parce que c'est important, ils connaissent leur pays, le Congo et peuvent aider à faire cette promotion.

La question la plus importante à répondre est celle de l'absence d'un texte qui définit la politique culturelle de notre pays. Il existe des textes en état embryonnaire qu'il faut retravailler et sortir un texte commun officiel qui tient compte des aspirations culturelles nationales et des expressions artistiques « tribales » et « ethniques » au sens propre des réalités de notre pays, la RDC.

A ce jour, un travail des consultations nationales est en train de se faire à travers les 26 provinces de notre pays pour avoir des éléments des expressions culturelles et artistiques des communautés de base afin de construire une véritable politique culturelle pour notre pays.

Monsieur Brain TSHIBANDA, Directeur Adjoint du Centre Wallonie BRUXELLES de Kinshasa a donné un point de vu à ce propos, en ces termes : Le mardi 14 décembre 2021, la Rumba congolaise – dossier présenté par le RD Congo et le Congo-Brazzaville a été admise sur sa liste du patrimoine culturel immatériel de



8^{ème} Edition FESTIVAL, GOMA, RD CONGO

« *Playing for Change – Singing for Peace* »

04, 05, 06 Février 2022 à Goma

l'humanité. Cette Rumba a ses origines dans l'ancien Royaume Kongo, où l'on pratiquait une danse appelée Nkumba, qui signifie « nombril », parce qu'elle faisait danser hommes et femmes nombril contre nombril.

Normalement, d'après moi, les jeunes doivent commencer d'abord par les interprétations, c'est comme quand vous allez par exemple à l'INA où l'on apprend la musique classique, on commence par l'apprentissage de l'initiation aux interprétations. Si vous voulez que la rumba congolaise puisse être perpétuée par la jeunesse, il faut commencer par là.

Aujourd'hui pour ne pas parler que des années 2000-2010-2020, mais aussi de cette musique qui a été jouée dans les années 1940, lorsque Wendo circulait et entrain de gratter sa guitare, il y a des morceaux de cette époque du début de la musique moderne congolaise que beaucoup des jeunes ne connaissent pas. Les années 1940-1950-1960 sont totalement inconnues, lorsque vous demandez aux jeunes aujourd'hui, ils vous répètent ("chantent" serait mieux que "répètent", mais voir remarques en vert) facilement certains morceaux de musique de Lwambo des années, je dirais 1990 mais pas des chansons des années 1950.

Lorsque l'OK Jazz a démarré, les jeunes ne connaissent pas ; lorsque Grand Kallé a créé African Jazz, quels sont ces jeunes qui connaissent les débuts de l'African Jazz ? Les morceaux de cette époque ? Il n'y en a pas, donc à mon avis on devrait commencer par là et puis remonter jusqu'à l'époque actuelle.

La rumba est un état d'esprit, un moment d'ambiance, un élément catalyseur de la dynamique des groupes. Elle permet de résister et de surmonter les difficultés sociales, les traumatismes, les conflits, et est un outil de réconciliation. Elle nous invite à la convivialité et nous permet d'agrémenter nos temps de plaisir et de malheur. C'est notre façon de vivre et de s'accepter.

Pour la promotion de la rumba, il faut résoudre le problème de producteur en RDC. Un producteur est chargé d'énormes activités notamment la conception, la mobilisation des ressources, la programmation, l'animation et la diffusion. Pour ce, il doit avoir des compétences voulues pour exercer ce métier. Les jeunes doivent apprendre ce métier en allant dans les écoles de management culturel comme l'INA et d'autres à travers le monde. Ils doivent se former et s'auto-former dans les ateliers et dans les séminaires. Leur participation aux festivals est un impératif pour éclore leurs talents. En outre il faut reconnaître que le FESTIVAL AMANI fait la promotion des jeunes artistes mais également du tourisme et du développement dans la région du grand Kivu et des Grands Lacs.

Le groupe des artistes, écrivains et hommes de culture de provinces du Nord et sud et de la région des grands

Ce café des artistes a connu la présence d'un groupe de plus de 10 artistes, écrivains et hommes de culture de la région des grands, qui ont loué l'initiative d'organiser des panels de réflexion scientifique au cours de cette édition du Festival AMANI et d'avoir choisi comme thème central la RUMBA. Ils ont déploré l'absence de ces genres de rencontre autour de la promotion des arts et de la culture dans la région des grands lacs en proie des conflits armés malgré la présence de nombreux artistes et écrivains. La promotion artistique et culturelle a de sérieux problèmes par l'absence criante des équipements culturels. Certains artistes et écrivains de l'Est de la RDC sont obligés de recourir aux producteurs des pays voisins pour la production et la diffusion de leurs œuvres artistiques.

Profitant de la présence de Madame la ministre de la Culture, arts et patrimoine, ils ont sollicité l'ouverture à l'Est de la RDC des institutions de formation en arts et culture à l'instar de l'Institut national des arts implanté à KINSHASA et la construction des équipements culturels en faveur de ces derniers (bibliothèque,



8^{ème} Edition FESTIVAL, GOMA, RD CONGO

« Playing for Change – Singing for Peace »

04, 05, 06 Février 2022 à Goma

imprimerie, salles de spectacles, maisons d'éditions des œuvres musicales et des livres), le musée et autres...